

L'usine [ARCELORMITTAL](#) / T : 03.87.70.60.00 de Dunkerque a été mise en cause suite à des prélèvements d'échantillons de poussière, dans l'épisode de pollution de l'air et de retombées de poussières qui a eu lieu à Fort-Mardyck entre mai et août. La municipalité a ainsi fait voter une motion demandant à la direction de l'usine de prendre des mesures pour éviter une telle situation à nouveau. Selon l'observatoire de l'air ATMO, ces poussières étaient cependant trop lourdes pour être inhalées, et ne présentaient donc pas de risque pour la population.